EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **26 février 2009 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt six février deux mille neuf**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 20 février 2009, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Michel FANGET, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, René MAYOT, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Thierry ORLIAGUET, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Jean-Philippe VALENTIN**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Dominique ADENOT, Odile VIGNAL, Havva ISIK, Nicole BARBIN, Claudine LAFAYE, Louis VIRGOULAY**
Excusé(e)s :	**Carole COURTIAL, Chantal MERCIER-COURTY, Bruno SLAMA**
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

Monsieur Thierry ORLIAGUET donne pouvoir à Monsieur Didier MULLER et quitte la séance après la question n°2
Madame Pascaline BIDOUNG, qui avait donné pouvoir à Monsieur Christophe BERTUCAT, est présente à partir de la question n°5.
Monsieur René MAYOT, qui avait donné pouvoir à Madame Claudine KHATCHADOURIAN-TECER est présent à partir de la question n°5.
Interruption de séance de 21 h 25 à 21 h 45.
A partir de la question n°7, M. le Maire confie la conduite des débats à M. Alain MARTINET, Premier Adjoint.

Rapport N° 28

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX COMITES DE QUARTIER, C.N.L. ET C.L.C.V.

Monsieur Christophe BERTUCAT ne prend pas part au vote.

Un crédit de 6 780 € est disponible au budget primitif 2009 en vue de l'attribution de subventions de fonctionnement aux Comités de quartiers, à la C.N.L et à la C.L.C.V.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, la répartition suivante pour 2009.

Associations	**Montants des subventions**	
	2008	**Propositions 2009**
Mon Quartier Demain La Gare Delille Les Carmes		250 €
Agir pour bien vivre en Clermont Sud	250 €	250 €
Comité de Quartier Chanteranne au Qoutidien	250 €	250 €
Comité de Quartier Salins Regensburg Verdun Vallières	250 €	250 €
Comité de Quartier Saint Jacques	250 €	250 €
Comité de Quartier les Amis de Champradet	250 €	250 €
Comité de Quartier de Croix de Neyrat	250 €	250 €
Association des Habitants et Usagers du quartier Saint Alyre	250 €	250 €
Union des Comités de Quartiers	500 €	500 €
Comité de Quartier La Plaine Les Vergnes	250 €	250 €
Comité de Quartier les Côtes La Glacières	250 €	250 €
Comité des Quartiers de Montferrand	250 €	250 €
Comité de Quartier La Gauthière	250 €	250 €
Comité d'Aménagement Clermont Est	250 €	250 €
Comité de Quartier 4 Routes / Gravouses	250 €	250 €
Comité de Quartier Champratel Animation	250 €	250 €
Comité de Quartier Creux de l'Enfer Fontaine du Bac		250 €
C.L.C.V. les Vergnes	250 €	250 €
C.L.C.V. La Gauthière	250 €	250 €
C.L.C.V. Croix de Neyrat Champratel	610 €	610 €
C.N.L. 63	250 €	250 €

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 10 mars 2009

Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint,

Alain BARDOT